

# **LA RECHERCHE CLINIQUE EN ACUPUNCTURE**

**Rencontre avec un expert.**

**Un atelier de 2 heures**

**Résumé :** la recherche clinique investit tous les champs du soin. La méthodologie s'appuie sur des outils biostatistiques précis. Le CHU de Rouen est doté d'un Centre d'Investigation Clinique. La rencontre avec son responsable permettra d'analyser les conditions de la recherche clinique en acupuncture, tant dans la méthode que dans les ressources financières.

Pr Jacques Weber,  
CHU de Rouen, service de Neuro-Physiologie  
et Centre d'Investigation Clinique

Dr Marc Martin, animateur

**Contexte** : la reconnaissance officielle et la validation d'un acte de soins en médecine passe aujourd'hui par une évaluation méthodique. Les Etudes Contrôlées et Randomisées (ECR) sont la base de la Médecine des Preuves.

L'acupuncture n'échappe pas à cette approche, comme en témoigne la littérature médicale mondiale qui produit chaque année pas moins de 400 ECR.

Ces articles ont pour origine, pour un tiers les pays de langue chinoise, pour une large part le monde anglo-saxon : les articles en langue française sont très peu nombreux.

La recherche clinique nécessite une maîtrise complexe d'outils spécifiques, pour laquelle une méthodologie s'impose et une connaissance des modes de financement. La complexité technique et administrative justifie qu'on profite de notre réunion rouennaise pour interroger les professionnels responsables du Centre d'Investigation Clinique (CIC) du CHU de Rouen.

Nous envisagerons d'abord les missions et les moyens du CIC de Rouen

### **Missions**

- réaliser des protocoles de recherche biomédicale et développer, notamment en collaboration avec les chercheurs des unités de recherche institutionnelle ou les partenaires industriels, des actions de recherche médicale.
- développer de façon plus large la recherche clinique au CHU de Rouen, éventuellement dans le cadre d'un partenariat avec l'industrie pharmaceutique.
- participer à la formation à la recherche clinique des membres des professions médicales et paramédicales ainsi que des chercheurs et techniciens qui le désirent.
- mettre à disposition des services de l'établissement et des différents partenaires du CHU (établissements de santé publics ou privés, industriels, organismes de recherche,...) un plateau technique spécifiquement destiné à la réalisation de protocoles de recherche clinique.

### **unité de méthodologie**

L'unité de méthodologie est constituée des U.F. de Biométrie et Bio statistiques. Elles disposent de personnel médical et non médical. Leur expertise en recherche clinique représente pour l'investigateur un support tout au long de la réalisation de son projet.

### **L'équipement**

L'unité de méthodologie est pourvue en matériel informatique performant et en logiciels adaptés à la recherche clinique.

### **L'Unité de recherche clinique**

L'Unité Fonctionnelle de Recherche Clinique dispose de personnel médical et non médical. Son fonctionnement et les protocoles qui y sont réalisés sont contrôlés par un Comité Technique de 11 membres.

Le Comité Technique est l'organe de gestion scientifique de l'activité du CIC. Il veille à la qualité des projets scientifiques qui y sont réalisés.

Les protocoles de recherche ayant reçu un avis favorable d'un CCPPRB sont examinés par le Comité Technique du centre. Le comité évalue leur faisabilité et leur pertinence scientifique dans le cadre des missions du centre. Tous les dossiers soumis au comité et/ou à ses rapporteurs ainsi que les propos échangés lors de ces réunions sont soumis au secret professionnel.

### **Sélection des projets**

- **CHU Promoteur**

Le protocole doit passer en Commission Évaluation.

Le projet de recherche est présenté au Comité Technique par l'un de ses membres également présent à la Commission Évaluation.

Le Comité Technique ne délibère pas, dans ce cas, sur l'intérêt scientifique du projet, mais uniquement sur sa faisabilité au CIC.

Il détermine un ordre de priorité.

- **Protocole non CHU-Promoteur**

Le protocole est directement soumis au Comité Technique, sans passer par la Commission Évaluation.

Le Comité Technique évalue alors les projets soumis, sur le plan scientifique et sur leur faisabilité (en temps et en financement).

L'évaluation scientifique se fait, après rapport par l'un des membres du Comité Technique (en général, le Médecin Délégué), avec l'assistance de ses bio statisticiens.

Le Comité Technique, sur la base des informations données par le(s) rapporteur(s), définit la faisabilité, le calendrier à suivre pour une réalisation au CIC des projets soumis, et détermine un ordre de priorité.

Nous nous interrogerons ensuite sur la méthode à suivre pour développer un projet de recherche clinique en acupuncture. Quelles sont les étapes initiales ? Qu'est-ce que la faisabilité ? Quels outils utiliser ? Quels financements envisager ? Qui peut faire de la recherche clinique ?

Professeur Jacques Weber :  
Centre d'Investigation Clinique, CHU de Rouen  
Hôpital Charles Nicolle  
Anneau central - Rez-de-chaussée  
1 rue de Germont  
76031 Rouen Cedex